
ÉTATS FINANCIERS INTÉRIMAIRES MODIFIÉS

ALPHINAT INC.

Troisième trimestre terminé le
31 mai 2005

Les états financiers consolidés modifiés joints ont été préparés par la direction de Alphinat inc. et n'ont pas été examinés par un vérificateur.

ALPHINAT INC.

Aux 31 mai 2005 et 31 août 2004

BILANS CONSOLIDÉS MODIFIÉS*(Constituée en vertu des lois du Canada)*

	31 mai 2005	31 août 2004
	(non vérifiés)	
	\$	\$
ACTIF		
À court terme		
Encaisse	114,541	16,895
Placements temporaires	486,586	-
Débiteurs	62,165	292,127
Taxes à la consommation à recevoir	30,300	-
Subvention à recevoir	-	68,130
Frais payés d'avance et dépôts	12,727	8,571
Avances à des employés liés - <i>sans intérêt ni modalité de remboursement précise</i>	50,742	42,742
Crédits d'impôts à recevoir <i>(note 13)</i>	220,602	293,816
	977,663	722,281
Immobilisations <i>(note 4)</i>	18,219	19,487
Logiciel d'application <i>déduction faite de l'amortissement cumulé de 19 034\$ (17 877\$ au 31 août 2004)</i>	2,205	4,052
	998,087	745,820
PASSIF		
À court terme		
Avances bancaires <i>(note 5)</i>	-	-
Dettes bancaires <i>(note 6)</i>	-	166,600
Créditeurs et charges à payer <i>(note 7)</i>	94,364	141,211
Revenus perçus d'avance	84,925	327,315
Salaires courus à payer à des personnes liées	150,000	150,000
Prêt d'un actionnaire - <i>portant intérêt au taux de 7%</i>	-	100,000
Partie à court terme de l'emprunt d'une société apparentée <i>(note 8)</i>	129,000	219,594
Partie à court terme de la dette à long terme <i>(note 9)</i>	20,040	20,040
	478,329	1,124,760
Emprunt d'une société apparentée <i>(note 8)</i>	129,000	193,500
Dette à long terme <i>(note 9)</i>	51,770	66,800
Actions privilégiées rachetables <i>(note 10)</i>	-	2,000,000
	659,099	3,385,060
DÉFICIT MOINS LE CAPITAL-ACTIONS		
Capital-actions <i>(note 11)</i>	2,613,168	1,018,101
Option d'achat d'actions	251,012	-
Déficit	(2,525,191)	(3,657,341)
	338,989	(2,639,240)
Engagements et éventualités <i>(notes 12 et 13)</i>		
	998,088	745,820

AU NOM DU CONSEIL,

Administrateur

ALPHINAT INC.

Pour les exercices de trois et neuf mois terminés les 31 mai

ÉTAT DU DÉFICIT CONSOLIDÉ MODIFIÉ

	Trois mois terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2005 (non vérifiés)	2004 (non vérifiés)	2005 (non vérifiés)	2004 (non vérifiés)
	\$	\$	\$	\$
SOLDE - DÉBUT DE L'EXERCICE	(3,722,429)	(3,457,077)	(3,657,341)	(3,313,647)
Frais liés à l'émission d'actions	(79,159)	-	(79,159)	-
Perte nette	(47,564)	(72,609)	(112,652)	(216,039)
Prime sur la conversion des actions privilégiées	1,323,961	-	1,323,961	-
SOLDE - FIN DE L'EXERCICE	(2,525,191)	(3,529,686)	(2,525,191)	(3,529,686)

ALPHINAT INC.

Pour les exercices de trois et neuf mois terminés les 31 mai

ÉTAT DES RÉSULTATS CONSOLIDÉ MODIFIÉ

	Trois mois terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2005 (non vérifiés)	2004 (non vérifiés)	2005 (non vérifiés)	2004 (non vérifiés)
	\$	\$	\$	\$
REVENUS	82,438	17,900	273,520	53,681
FRAIS D'EXPLOITATION				
Frais liés à la réalisation des mandats à l'administration et à la commercialisation	67,215	44,663	188,894	134,003
Frais de développement des solutions technologiques	56,571	57,892	168,478	170,183
Subvention	-	(26,578)	-	(83,530)
	123,786	75,977	357,372	220,656
PERTE D'EXPLOITATION AVANT INTÉRÊTS ET AMORTISSEMENT	(41,348)	(58,077)	(83,852)	(166,975)
Intérêts et frais bancaires	2,674	4,812	10,080	17,848
Intérêts sur les dettes à long terme	1,220	6,713	11,954	22,181
	3,894	11,525	22,034	40,029
PERTE D'EXPLOITATION AVANT AMORTISSEMENT	(45,242)	(69,602)	(105,886)	(207,004)
Amortissement des immobilisations corporelles et logiciels d'application	2,322	3,007	6,766	9,035
PERTE NETTE	(47,564)	(72,609)	(112,652)	(216,039)
Perte de base et diluée par action (<i>note 9</i>)	(0.002)	(0.005)	(0.007)	(0.014)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	19,583,333	16,000,000	17,194,444	16,000,000

ALPHINAT INC.

Pour les exercices de neuf mois terminés les 31 mai

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ MODIFIÉ

	2005	2004
	(non vérifiés)	(non vérifiés)
	\$	\$
LIQUIDITÉS PROVENANT DES (UTILISÉES POUR LES):		
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Perte nette	(112,652)	(216,039)
Éléments hors caisse:		
Amortissement des immobilisations corporelles	5,609	7,009
Amortissement des logiciels d'application	1,157	2,026
Rémunération sous forme d'options d'achat d'actions	86,950	
	(18,936)	(207,004)
Variation nette des soldes de fonds de roulement hors caisse liés à l'exploitation	92,362	210,151
	73,426	3,147
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations et logiciels d'application	(3,651)	-
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation des avances bancaires	-	8,000
Augmentation de la dette à long terme	-	100,000
Variation des dettes bancaires	(166,600)	(236,400)
Variation de l'emprunt d'un actionnaire	(100,000)	100,000
Espèces et quasi-espèces acquises lors de l'acquisition (note 3)	813,340	-
Avances à payer (note 3)	225,000	-
Frais d'émission d'actions	(79,159)	-
Variation de l'emprunt d'une société apparentée	(155,094)	14,750
Remboursement de la dette à long terme	(15,030)	(8,150)
Variation des avances à des employés et/ou administrateurs liés	(8,000)	253
	514,457	(21,547)
VARIATION NETTE DES ESPÈCES ET DES QUASI-ESPÈCES	584,232	(18,400)
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES - DÉBUT DE L'EXERCICE	16,895	12,720
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES - FIN DE L'EXERCICE	601,127	(5,680)
<i>Intérêts payés</i>	22,034	40,029
<i>Impôts payés</i>	-	-

ALPHINAT INC.

(non vérifiées)

Au 31 mai 2005 avec montants comparatifs au 31 août 2004

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS MODIFIÉS

1. CONSTITUTION, NATURE DES ACTIVITÉS ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

La société, constituée le 12 mars 2004 en vertu d'un certificat de constitution émis conformément aux dispositions de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, est considérée comme une société de capital de démarrage, tel que défini au règlement 2.4 de la Bourse de croissance TSX. Le 27 avril 2005, elle acquise la totalité des actions émises et en circulation de Commerce Électronique Surfshop Inc., société développant des solutions informatiques adaptées au secteur du commerce électronique.

Les présents états financiers ont été dressés selon le postulat de la continuité de l'exploitation. Par conséquent, ils ne comprennent pas les ajustements qui seraient nécessaires si la société était incapable de poursuivre son exploitation et était donc tenue de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses obligations autrement que dans le cours normal de ses activités.

La poursuite des activités de la société dépend de l'appui financier continu des actionnaires ou de l'obtention d'autres sources de financement ou de l'atteinte d'une rentabilité future.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Les informations financières au 31 mai 2005 et pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 31 mai 2005 et 2004 ne sont pas vérifiées. Toutefois, de l'avis de la direction, tous les redressements qui sont requis pour donner une image fidèle des résultats de ces périodes ont été inclus. Les redressements apportés sont de nature récurrente normale. Les résultats d'exploitation intermédiaires ne reflètent pas nécessairement les résultats d'exploitation prévus pour l'exercice complet.

Utilisation des estimations dans la préparation des états financiers

Dans le cadre de la préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus, la direction doit procéder à des estimations et établir des prévisions qui modifient les montants déclarés de l'actif et du passif. Elle doit communiquer l'information relative à l'actif et au passif éventuels à la date des états financiers ainsi que les montants des produits et des charges comptabilisés au cours de la période de présentation de l'information. Les résultats réels peuvent différer des estimations. Les estimations importantes comprennent les crédits d'impôts à recevoir et les revenus perçus d'avance.

Espèces et quasi-espèces

Les espèces et quasi-espèces comprennent l'encaisse, le découvert bancaire, ainsi que tous les placements liquides dont l'échéance est égale ou inférieure à trois mois.

ALPHINAT INC.

(non vérifiées)

Au 31 mai 2005 avec montants comparatifs au 31 août 2004

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS MODIFIÉS

2. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles et logiciels d'application

Les immobilisations corporelles et logiciels d'application sont comptabilisés au coût, déduction faite des crédits d'impôt à la recherche et au développement y afférents.

L'amortissement des immobilisations est comptabilisé selon la méthode de l'amortissement décroissant aux taux suivants:

Matériel informatique	40%
Logiciels d'application	40%
Mobilier et équipement de bureau:	20%

Aide gouvernementale

L'aide gouvernementale, notamment celle liée aux crédits d'impôt à la recherche et au développement, est comptabilisée lorsqu'il y a un degré raisonnable de certitude qu'elle sera réalisée. Cette aide est portée en réduction des coûts des actifs correspondants, et est imputée aux résultats lorsqu'elle est liée à des charges courantes.

Frais de recherche et de développement

Tous les frais liés aux activités de développement, qui ne répondent pas aux critères de report généralement reconnus, ainsi que tous les frais de recherche sont imputés aux résultats dès qu'ils sont engagés. Les frais de développement qui répondent aux critères de report généralement reconnus sont capitalisés et amortis à l'encontre des revenus sur la période estimative au cours de laquelle on pense en retirer des avantages. Au 31 mai 2005, la société n'avait reporté aucun frais de développement.

Les crédits d'impôt relatifs aux dépenses de recherche et de développement sont imputés aux résultats lorsque leur réalisation est raisonnablement assurée.

Constatation des revenus

Les revenus provenant des services professionnels sont comptabilisés à la valeur de réalisation nette à leur livraison. Les revenus découlant de la vente de licences de logiciels sont reconnus à la livraison du produit au client.

Impôts sur les bénéfices

La société utilise la méthode du passif fiscal pour la comptabilisation des impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les impôts futurs sont calculés sur la différence entre les valeurs fiscales et comptables des différents éléments d'actif et de passif. Le taux d'imposition en vigueur lorsque ces différences se résorberont est utilisé.

La société établit une provision pour moins-value à l'encontre de ces actifs d'impôts futurs si, selon l'information disponible, il est plus probable qu'improbable que l'actif d'impôts futurs ne sera pas réalisé.

ALPHINAT INC.

(non vérifiées)

Au 31 mai 2005 avec montants comparatifs au 31 août 2004

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS MODIFIÉS

2. CONVENTIONS COMPTABLES *(suite)***Instruments financiers**

La société a évalué la juste valeur de ses instruments financiers en se basant sur les taux d'intérêt actuels, la valeur au marché et le prix actuel d'un instrument financier comportant des conditions comparables. À moins d'indication contraire, la valeur comptable de ces instruments est considérée approximativement égale à la juste valeur.

Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, plus l'effet des actions ordinaires potentielles dilutives en circulation au cours de l'exercice. Le calcul du résultat dilué par action doit être effectué selon la méthode du rachat d'actions comme si toutes les actions potentielles dilutives avaient été émises au plus tard au début de l'exercice ou à la date d'émission, selon le cas, et que les fonds en découlant avaient été utilisés pour acheter des actions de la société à la valeur boursière moyenne des actions au cours de l'exercice.

Rémunération sous forme d'options d'achat d'actions

La société a octroyé des options d'achat d'actions, comme il est décrit à la note 9. La société a adopté les nouvelles recommandations de l'Institut Canadien des Comptables Agréés concernant les rémunérations et autres paiements à base d'actions. Elle utilise la méthode fondée sur la juste valeur pour comptabiliser les options octroyées aux dirigeants, administrateurs et employés ainsi qu'aux non salariés.

ALPHINAT INC.

(non vérifiées)

Au 31 mai 2005 avec montants comparatifs au 31 août 2004

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS MODIFIÉS

3. ACQUISITION

Le 27 avril 2005, Alphinat Inc a acquis la totalité des actions émises et en circulation de Commerce Électronique Surfshop Inc. Lors de cette transaction, les porteurs de titres de Commerce Électronique Surfshop Inc. ont reçu un total de 20 000 000 actions ordinaires d'Alphinat Inc. Cette acquisition a constitué l'opération admissible pour Alphinat Inc. telle que définie à la politique 2.4 de la Bourse de croissance TSX. Compte tenu des échanges d'actions décrit ci-haut le contrôle d'Alphinat Inc. a été transféré aux actionnaires de Commerce Électronique Surfshop Inc. Ce type d'échange d'actions, désigné comme une "prise de contrôle inversée", fait en sorte que Commerce Électronique Inc. est réputé avoir acquis le contrôle des actifs et des affaires de la société émettrice en considération de l'émission d'actions. **Ces états financiers présentent ainsi la continuité de Commerce Électronique Surfshop Inc.**

Au terme de l'acquisition, les actifs nets acquis de Alphinat Inc. s'établissent comme suit :

	(non vérifiés) \$
Espèces et quasi-espèces	813,340
Avances à Commerce Électronique Surfshop Inc.	225,000
Autres actifs à court terme	42,210
	1,080,550
Passifs à court terme	2,124
	1,082,674

La contrepartie émise en considération de ce regroupement d'entreprise est la suivante:

10 750 000 actions ordinaires	2,000,000
1 075 000 options d'achat d'actions aux administrateurs et aux dirigeants	163,646
Frais d'émission d'actions	(1,080,972)
	1,082,674

ALPHINAT INC.

(non vérifiées)

Au 31 mai 2005 avec montants comparatifs au 31 août 2004

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS MODIFIÉS

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortissement	Net
	\$	cumulé	\$
	\$	\$	\$
<hr/>			
31 mai 2005 <i>(non vérifié)</i>			
Matériel informatique	106,332	92,683	13,649
Mobilier et équipements de bureau	17,087	12,517	4,570
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	123,419	105,200	18,219
<hr/>			
31 août 2004			
Matériel informatique	101,992	87,867	14,125
Mobilier et équipements de bureau	17,087	11,725	5,362
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	119,079	99,592	19,487
<hr/>			

5. AVANCES BANCAIRES

La société dispose d'une marge de crédit en vertu de laquelle elle peut obtenir des avances jusqu'à concurrence de 75 000 \$. Les avances portent intérêt au taux préférentiel majoré de 2.25 %. Le cautionnement d'un administrateur ne pouvant excéder 75 000 \$, la subordination de la créance d'une société apparentée de même qu'une hypothèque mobilière visant l'universalité des créances présentes et futures ont été données en garantie des avances bancaires. Au 31 mai 2005 et 31 août 2004, aucun montant n'avait été prélevé.

6. DETTES BANCAIRES

Dettes bancaires portant intérêt au taux préférentiel + 1.75%, remboursables lors de l'encaissement des crédits d'impôts à la recherche et au développement. 80% des pertes nettes éventuelles sur cette dette bancaire sont garanties par Investissement Québec. Cette facilité de crédit est également garantie par une hypothèque mobilière de 1er rang portant sur les crédits d'impôts présents et futures à recevoir.

ALPHINAT INC.

(non vérifiées)

Au 31 mai 2005 avec montants comparatifs au 31 août 2004

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS MODIFIÉS

7. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	31 mai 2005	31 août 2004
	(non vérifiés)	
	\$	\$
Autres salaires et avantages sociaux	36,188	54,296
Comptes fournisseurs et frais courus	58,176	56,229
Intérêts à payer sur prêt d'un actionnaire	-	3,721
Taxes à la consommation	-	26,965
	94,364	141,211

8. EMPRUNT D'UNE SOCIÉTÉ APPARENTÉE

L'emprunt d'une société sous contrôle commun ne porte pas intérêt. Un montant de 155 094 \$ a été remboursée au cours du mois de mai 2005, le solde étant remboursable par quatre versements semestriels de 64 500 \$ à compter de la date du 4 novembre 2005.

9. DETTE À LONG TERME

	31 mai 2005	31 août 2004
	(non vérifiés)	
	\$	\$
Emprunt au montant original de 100 000\$ supportant les frais de commercialisation de solutions technologiques, garanti par une hypothèque mobilière sur l'universalité des biens meubles et immeubles, corporels et incorporels présents et futurs de la société de même que par le cautionnement d'une société apparentée, portant intérêt au taux de 11.7% et remboursable en versements mensuels de 1 670\$ jusqu'en décembre 2008;	71,810	86,840
Moins: la portion à court terme	(20,040)	(20,040)
	51,770	66,800

ALPHINAT INC.

(non vérifiées)

Au 31 mai 2005 avec montants comparatifs au 31 août 2004

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS MODIFIÉS

10. ACTIONS PRIVILÉGIÉES RACHETABLES

Autorisé -

Un nombre illimité:

d'actions de catégorie B, ne donnant pas droit de vote et privilège de participation, prévoyant un dividende mensuel non cumulatif égal à 1/12 de 75% du taux d'escompte de la Banque du Canada, rachetables à 2.9584092\$ au gré de la société et/ou de l'actionnaire.

	31 mai 2005	31 août 2004
	(non vérifiés)	
	\$	\$
Émis		
676 039 actions de catégorie B	-	676,039
Prime sur la valeur de rachat	-	1,323,961
	-	2,000,000

Le 21 janvier 2005, les 676 039 actions de catégorie B émises par Commerce Électronique Surfshop Inc. ont été converties en 4 127 418 actions de catégorie A de Commerce Électronique Surfshop Inc..

Au cours de l'exercice terminé le 31 août 2000, la société a émis 676 039 actions de catégorie B à la suite d'une conversion d'actions ordinaires en actions privilégiées rachetables pour une contrepartie évaluée à 676 039 \$. Étant donné les caractéristiques de ces actions, la société doit présenter ces actions de catégorie B à la valeur de rachat dans le passif. La prime sur la valeur de rachat de 1 323 961 \$ a été comptabilisée au déficit.

ALPHINAT INC.

(non vérifiées)

Au 31 mai 2005 avec montants comparatifs au 31 août 2004

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS MODIFIÉS

11. CAPITAL-ACTIONS

Autorisé -

Un nombre illimité d'actions ordinaires, avec droit de vote et participantes

	31 mai 2005	31 août 2004
	(non vérifiés)	
	\$	\$
<hr/>		
Émis		
26 750 000 actions ordinaires au 31 mai 2005	2,613,168	1,018,101

- i. Le 12 mars 2004, la société a émis 1 500 000 actions ordinaires pour un produit total de 148 000\$, déduction faite de frais d'émission d'actions de 2 000\$. Ces actions sont assujetties à un contrat d'entiercement entre les mains d'un tiers et ne peuvent être transférées, cédées ou autrement négociées sans le consentement des autorités réglementaires;
- ii. Le 15 juillet 2004, à la clôture de son premier appel public à l'épargne, la société a émis 9 250 000 actions pour un produit total de 1 447 653\$, déduction faite de frais d'émission d'actions de 435 138\$. Dans le cadre de son premier appel public à l'épargne, la société a octroyé 925 000 options d'achat d'actions à un placeur pour compte, comme il est mentionné ci-après;
- iii. Le 27 avril 2005, à la clôture de son premier opération admissible au sens de la Politique 2.4 de la Bourse de croissance TSX inc., la société a émis, la société a acquis la totalité des actions émises et en circulation de Commerce Électronique Surfshop Inc. en contrepartie de l'émission de 16 000 000 d'actions ordinaires.

Options d'achat d'actions

Au cours de son exercice terminé le 31 août 2004 et conformément aux règlements de la Bourse de croissance TSX, la société a octroyé 1 075 000 options d'achat d'actions aux administrateurs et aux dirigeants et 925 000 options d'achat d'actions à des placeurs pour compte à un prix de levée de 0,20 \$. Ces options sont en circulation et exerçables à la fin de la période, et la moyenne pondérée de la période résiduelle de levée est de 50 mois pour celles octroyées aux administrateurs et aux dirigeants et de 8 mois pour celles octroyées aux placeurs pour compte.

Toute action acquise par suite de l'exercice d'options d'achat d'actions octroyées à des dirigeants ou à des administrateurs avant la finalisation de la transaction de qualification devra être entiercée et sera assujettie à une convention d'entiercement entre les mains d'un tiers jusqu'à l'émission du bulletin final de la Bourse de croissance TSX concernant la transaction de qualification.

ALPHINAT INC.

(non vérifiées)

Au 31 mai 2005 avec montants comparatifs au 31 août 2004

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS MODIFIÉS

11. CAPITAL-ACTIONS (suite)**Comptabilisation des options d'achat d'actions**

La société utilise la méthode fondée sur la juste valeur pour mesurer la charge de rémunération découlant de l'octroi d'options d'achat d'actions aux administrateurs et aux dirigeants.

La juste valeur des options a été estimée selon la méthode Black-Scholes d'évaluation du prix des options à partir des hypothèses suivantes :

	Options octroyées aux administrateurs et aux dirigeants	Options octroyées à des placeurs pour compte
Taux d'intérêt sans risque	4,07%	3,10%
Volatilité prévue	100%	100%
Taux de rendement des actions	0%	0%
Durée de vie prévue de chaque option octroyée	4 ans	1 an
Juste valeur estimative de chaque option octroyée	0,152\$	0,094\$

Le modèle d'établissement du prix des options de Black-Scholes a été élaboré pour estimer la juste valeur des options négociées qui ne comportent aucune restriction quant à l'acquisition et qui sont entièrement cessibles. En outre, selon les modèles d'établissement du prix des options, il faut tenir compte d'hypothèses très subjectives, dont la volatilité prévue du prix des actions. Puisque ces caractéristiques des options d'achat d'actions à l'intention des administrateurs et des dirigeants sont considérablement différentes de celles des options négociées, et puisque des modifications aux hypothèses subjectives peuvent toucher grandement les estimations de la juste valeur, la direction juge que les modèles existants ne constituent pas nécessairement une mesure précise de la juste valeur des options d'achat d'actions à l'intention des administrateurs et des dirigeants.

La juste valeur estimative des options d'achat d'actions octroyées aux administrateurs et aux dirigeants au cours de la période s'élève à 163 646 \$ et a été inscrite à titre de charge de l'exercice. Le crédit correspondant a été comptabilisé dans les options d'achat d'actions figurant dans les capitaux propres.

La juste valeur estimative des options d'achat d'actions octroyées à des placeurs pour compte s'élève à 87 366\$ pour l'exercice terminé le 31 août 2004 et a été inscrite à titre de frais d'émission d'actions. Le crédit correspondant a été comptabilisé dans les options d'achat d'actions figurant dans les capitaux propres.

ALPHINAT INC.

(non vérifiées)

Au 31 mai 2005 avec montants comparatifs au 31 août 2004

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS MODIFIÉS

12. ENGAGEMENTS

Les paiements minimums futurs aux termes d'un bail ayant trait à un automobile s'élèvent à 613\$ par mois et sont exigibles jusqu'en octobre 2007.

13. ÉVENTUALITÉS

L'aide gouvernementale, sous forme de crédits d'impôt à la recherche et au développement, est comptabilisée lorsqu'il y a un degré raisonnable de certitude qu'elle sera réalisée. Il est possible que les autorités gouvernementales n'adoptent pas la position de la société quant à l'admissibilité des demandes qu'elle a formulées et/ou enregistrées au 31 mai 2005.

14. INSTRUMENTS FINANCIERS**Risque de crédit**

Les instruments financiers qui exposent éventuellement la société à un risque de crédit comprennent essentiellement l'encaisse et les comptes débiteurs. La société conserve ses soldes d'encaisse auprès d'une importante institution financière. La société constitue également une provision pour créances douteuses lorsqu'elle juge que les comptes débiteurs sont irrécouvrables. Pour ces raisons la société est d'avis que le

Risque de taux d'intérêt:

Au 31 mai 2005, l'exposition de la société au risque de taux d'intérêts se résume comme suit :

Encaisse	Sans intérêts
Placements temporaires	Taux variable
Débiteurs	Sans intérêts
Taxes à la consommation à recevoir	Sans intérêts
Avances à des employés liés	Sans intérêts
Crédits d'impôts à recevoir	Sans intérêts
Dettes bancaires	Taux variable
Créditeurs et charges à payer	Sans intérêts
Avance d'un administrateur	Sans intérêts
Emprunt d'une société apparentée	Taux fixe
Dettes à long terme	Taux fixe

ALPHINAT INC.

(non vérifiées)

Au 31 mai 2005 avec montants comparatifs au 31 août 2004

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS MODIFIÉS

15. PERTE PAR ACTION

Pour les exercices terminés les 31 mai 2005 et 31 août 2004, il n'y avait aucune différence entre la perte de base et diluée par action étant donné que l'ensemble des options d'achat d'actions émises au cours de l'exercice (notes 10 et 11) ont un effet antidilutif et, par conséquent, n'ont pas été inclus lors du calcul. La perte diluée par action pour cet exercice a été calculée d'après le nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation.

16. IMPÔTS SUR LE REVENU

- i. La société dispose de frais de recherche et de développement non déduits au montant total de 768 000\$ (2 141 800\$ au Québec) qu'elle pourra appliquer contre ses revenus imposables futurs;
- ii. La société dispose de pertes reportées prospectivement totalisant 1 426 700\$ au fédéral et 1 252 400\$ au Québec. La société peut se prévaloir de ces avantages au plus tard au cours des exercices se terminant les 31 août suivants:

	Fédéral	Québec
	\$	\$
2006	402,700	398,100
2007	350,800	329,400
2008	169,500	137,800
2010	319,100	236,100
2011	184,600	151,000
2012	72,000	72,000
	1,426,700	1,252,400

- iii. Au niveau fédéral, la société dispose aussi de crédits d'impôt à l'investissement totalisant 22 800\$ qu'elle peut reporter jusqu'en 2012 contre ses impôts futurs à payer.
- iv. De plus, la société a accumulé aux fins fiscales des frais d'émission d'actions de 714 700\$ au fédéral et au provincial. Ces frais sont déductibles du revenu imposable des cinq prochains exercices.

Parce que la société considère qu'il n'est pas plus probable qu'improbable que cet actif d'impôts futurs se matérialise, ces avantages fiscaux n'ont pas été comptabilisés aux états financiers.

ALPHINAT INC.

(non vérifiées)

Au 31 mai 2005 avec montants comparatifs au 31 août 2004

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS MODIFIÉS

17. ÉTATS FINANCIERS MODIFIÉS

De façon à présenter la continuité des déficits, résultats et flux de trésorerie de Commerce Électronique Surfshop Inc. plutôt que ceux d'Alphinat Inc., ces états financiers ont été modifiés. Ceci n'a pas eu d'impact sur le bilan consolidé au 31 mai 2005 antérieurement présenté, mais à titre comparatif, le bilan de Commerce Électronique au 31 août 2004 a été présenté plutôt que celui d'Alphinat Inc. Aussi, les revenus et les pertes nettes pour les périodes 3 mois et 9 mois terminés le 31 mai 2005, s'élèvent maintenant à 82 438\$, 273 520\$, 47 564\$ et 112 652\$ plutôt qu'à 22 127\$, 32 195\$, 35 475\$ et 72 837\$.

18. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

	Trois mois terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2005	2004	2005	2004
	(non vérifiés)	(non vérifiés)	(non vérifiés)	(non vérifiés)
	\$	\$	\$	\$
Variation nette des soldes de fonds de roulement hors caisse liés à l'exploitation				
Diminution des débiteurs			229,962	84,446
Augmentation des taxes à la consommation à recevoir			(30,300)	-
Diminution (augmentation) des travaux en cours			-	(66,000)
Diminution (augmentation) de la subvention à recevoir			68,130	(55,943)
Diminution (augmentation) des frais payés d'avance			(4,156)	1,176
Diminution (augmentation) de crédits d'impôts à recevoir			73,214	82,114
Augmentation (diminution) des créditeurs et charges à payer			(46,847)	3,314
Augmentation des revenus perçus d'avance			(242,390)	161,044
			92,362	210,151

19. FLUX MONÉTAIRES

Les flux monétaires pour les trimestres terminés les 31 mai 2005 et 2004 n'ont pas été présentés alors qu'ils ne pouvaient être dégagés au prix d'un effort raisonnable.